HAL
open science

Communs en crise ? Agdal, forêts et terroirs au Maroc. Réflexions méthodologiques et expériences de terrain sur la gestion concertée des ressources renouvelables.

Bruno Romagny

To cite this version:

Bruno Romagny. Communs en crise ? Agdal, forêts et terroirs au Maroc. Réflexions méthodologiques et expériences de terrain sur la gestion concertée des ressources renouvelables.. Communication au colloque " Contributions de l'approche système socio-écologique au développement territorial, transformation des systèmes agro-pastoraux et gestion de l'eau dans le contexte d'un développement durable et résilient au climat ", organisé par la FAO et l'ANDZOA, Rabat, Jun 2019, Rabat, Maroc. ird-03546238

HAL Id: ird-03546238

https://ird.hal.science/ird-03546238v1

Submitted on 27 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Communs en crise ?

Agdals, forêts et terroirs au Maroc

Réflexions méthodologiques et expériences de terrain sur la gestion concerté des ressources renouvelables

Bruno Romagny, économiste
Laboratoire *Population-Environnement-Développement* (Marseille)

Directeur de recherche à l'IRD
Co-directeur du Laboratoire mixte international (LMI) *MediTer* (2016-2020)

Colloque FAO, Rabat 19-21 juin 2018

LPED
Laboratoire
Population
Environnement
Développement
UMR 151 AMU-IRD

Laboratoire Mixte International
MediTer
Terroirs méditerranéens

Plan de l'exposé

- **Le retour des « communs », contexte et problématique**
- **2 études de cas** au Maroc **vues au prisme du cadre méthodologique d'Ostrom sur les communs** :

  1) Les *agdals* confrontés aux transformations des zones de montagne (Haut Atlas central)

  2) L'IGP « Argane » et la marchandisation de l'argan (Sud-ouest marocain)
- **Discussion** : croisement des approches / méthodes et échelles d'analyse : SSE (résilience…) & *Institutional Analysis and Development* (IAD) appliqué aux RNR, ASGE, approches patrimoniales, chaines de valeur,, *Political ecology*, fabrique des politiques publiques…

Institut de Recherche pour le Développement FRANCE

Le retour des « communs »

CPR, « école de Bloomington », réseau IASCP, IJC… : une figure emblématique, Elinor Ostrom, « Prix Nobel » d'économie en 2009 avec Williamson.

- **Rejet de la vision pessimiste des communaux**, la véritable « tragédie » est celle de l'accès libre (la propriété commune n'est pas forcément synonyme de surexploitation).
- Tentative d'articuler une analyse approfondie des **divers régimes de propriété** (modes d'appropriation) avec le fonctionnement des mécanismes d'action collective.
- La recherche de « *success stories* » tend à **minimiser les difficultés d'une participation effective** des tous les *stakeholders* (rapports de force et de pouvoir, asymétrie, conflits, existence des communautés, stratégies indiv./ collectives…).

Mobilisation des travaux d'Ostrom par les **chercheurs francophones en SHS** (Lavigne Delville, Le Meur, etc.), plus récemment (Coriat et al. 2015, Dardot & Laval 2014, Cornu et al. 2017 etc.) :

- Intérêt pour une « **3e voie** » (État/marché) fondée sur **l'auto-organisation** des communautés d'usagers
- *Design principle* (critères de réussite) et gouvernance durable des ressources communes
- Intérêt pour les règles, leur hiérarchie (institutionnelles / choix collectifs / opérationnelles) et les diverses institutions qui les créent.
- Nécessité d'une co-gestion adaptative / résilience des SSE

Institut de Recherche pour le Développement FRANCE

Contexte et problématique

- Les « communs » au Maroc, de quoi parle-t-on (polysémie) ?
  - **Usages anciens de ressources** communes /partagées (eau agricole, forêts, pâturages…) pour gérer les risques (aléas climatique…) sans assurance → maintien des populations dans des territoires marginaux. Durabilité (3 piliers)
  - Des **dispositifs récents** de qualification / valorisation des territoires et des produits dits de terroir
- Le rôle ambigu des pouvoirs publics en faveur de la protection / survie des communs dans les zones de la marge
  - Plan Maroc Vert (P1 & P2) : passage à une agriculture entrepreneuriale, ouverture sur les marchés, agrégation, coopératives, GIE…
  - Créer des conditions favorables pour réinventer des communs adaptés aux enjeux actuels des arrière-pays et de leurs relations aux « avant-pays » (centres urbains, globalisation des échanges, TIC…)
  - Patrimonialisation et néo-communs (société civile, dynamique associative, ADL…)

Institut de Recherche pour le Développement FRANCE

Les *agdals* au Maroc : une gestion en bien commun

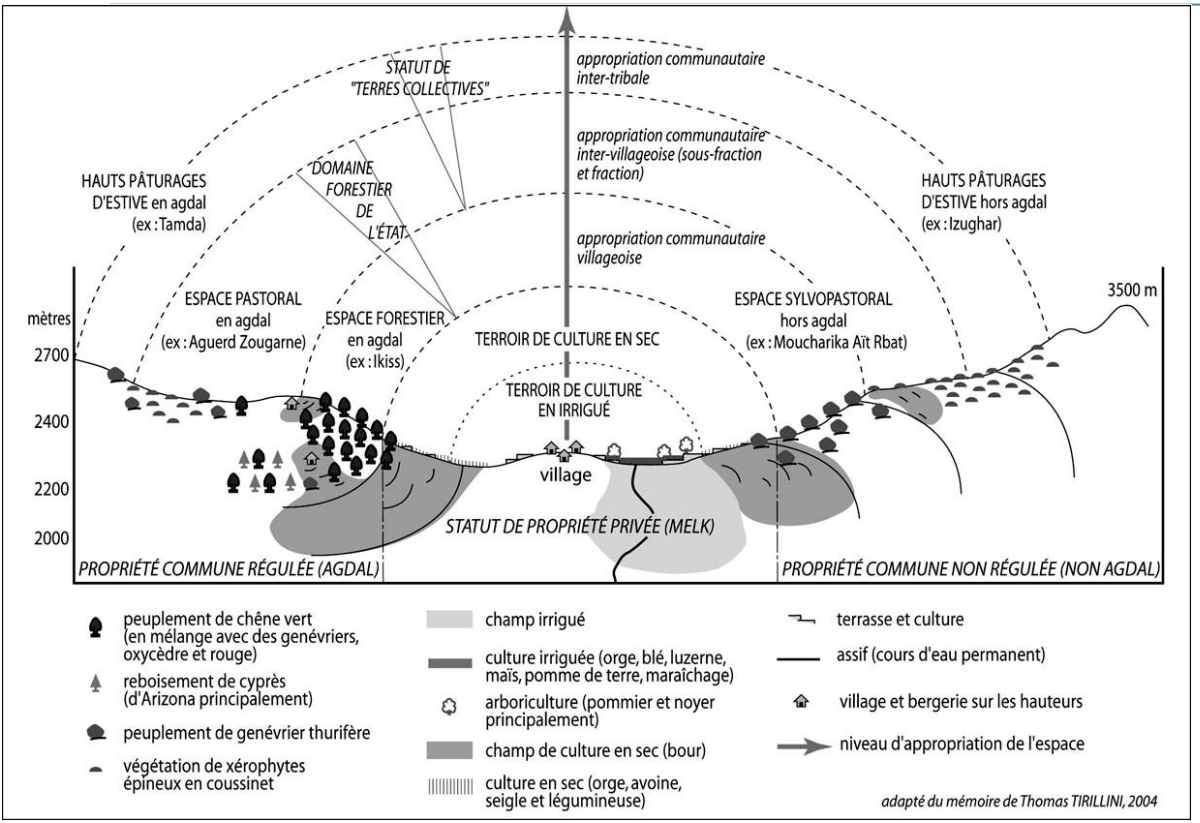

- *Agdal* : ressources / communautés / règles
- Différentes formes d'appropriation de l'espace et de partage des ressources

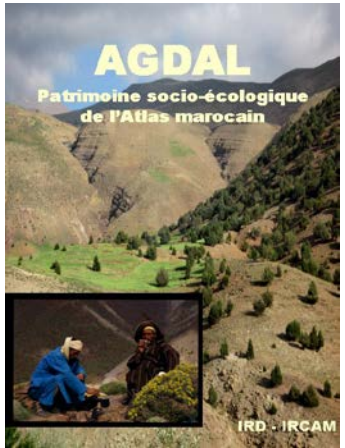

Qu'est-ce qu'un agdal ?

- « *Un pâturage commun soumis à des mises en défens saisonnières* »
- **Une pratique de gestion communautaire** reposant sur la mise en défens et la protection de **ressources spécifiques** au sein d'un **territoire bien identifié** et délimité
- L'alternance de périodes de fermeture et d'ouverture du territoire : la gestion spatio-temporelle (règles, suivi, sanctions) des mises en défens
- **Un concept holistique** (ressources, savoirs, pratiques, institutions, représentations…) potentiellement mobilisé pour faire face à l'insécurité (aléas/vulnérabilité) touchant les ressources collectives
- Un terme polysémique qui désigne à la fois le **territoire**, les **ressources**, les **règles** et les **institutions**

Principes (8) de conception */ design principle*

Extrait (traduction) du discours d'Elinor Ostrom lors de la remise de son prix « Nobel » en 2009

> « *J'ai dû abandonner l'idée que des règles spécifiques pourraient être associés à des cas de réussite. Remontant d'un niveau de généralité, j'ai essayé de comprendre les* ***régularités institutionnelles*** *plus larges* ***des systèmes persistants sur une longue période de temps****, régularités absentes dans les cas d'échec.*
>
> *J'ai utilisé le terme de* ***principes de conception*** *(design principle) pour caractériser ces régularités. Je n'entendais pas par là que les pêcheurs, irrigants, éleveurs et autres avaient explicitement ces principes à l'esprit quand ils conçurent des systèmes qui se sont maintenus sur de longues périodes de temps.*
>
> *Mon propos était plutôt* ***d'identifier un ensemble d'enseignements fondamentaux sous-jacents caractérisant les régimes pérennes par opposition aux cas d'échec*** ».

Les *agdals* respectent les critères d'une bonne gestion en bien commun selon Elinor Ostrom (1990)

- Le système présente des **frontières clairement définies** (espaces-ressources et groupes gestionnaires)
- Les **règles** de gestion (usage et accès) sont adaptées au contexte (écologique et sociohistorique)
- Les **usagers** participent à l'élaboration des règles de gestion
- Il existe un **système de suivi** et de (auto)**surveillance** des usagers
- Les **sanctions** sont graduées en fonction de l'importance du délit
- Il existe des **mécanismes de résolution des conflits**
- *Le droit à s'auto-organiser n'est pas remis en cause par une entité institutionnelle de niveau supérieur*

Institut de Recherche pour le Développement FRANCE

Aït Bouguemez : observatoire des transformations

- « Ouverture » (électrification, tourisme…) de la vallée fin des années 1990
- Projets, ex : DRI-PMH (2002-2006), Banque mondiale
  - Création d'AUEA
  - Reboisement

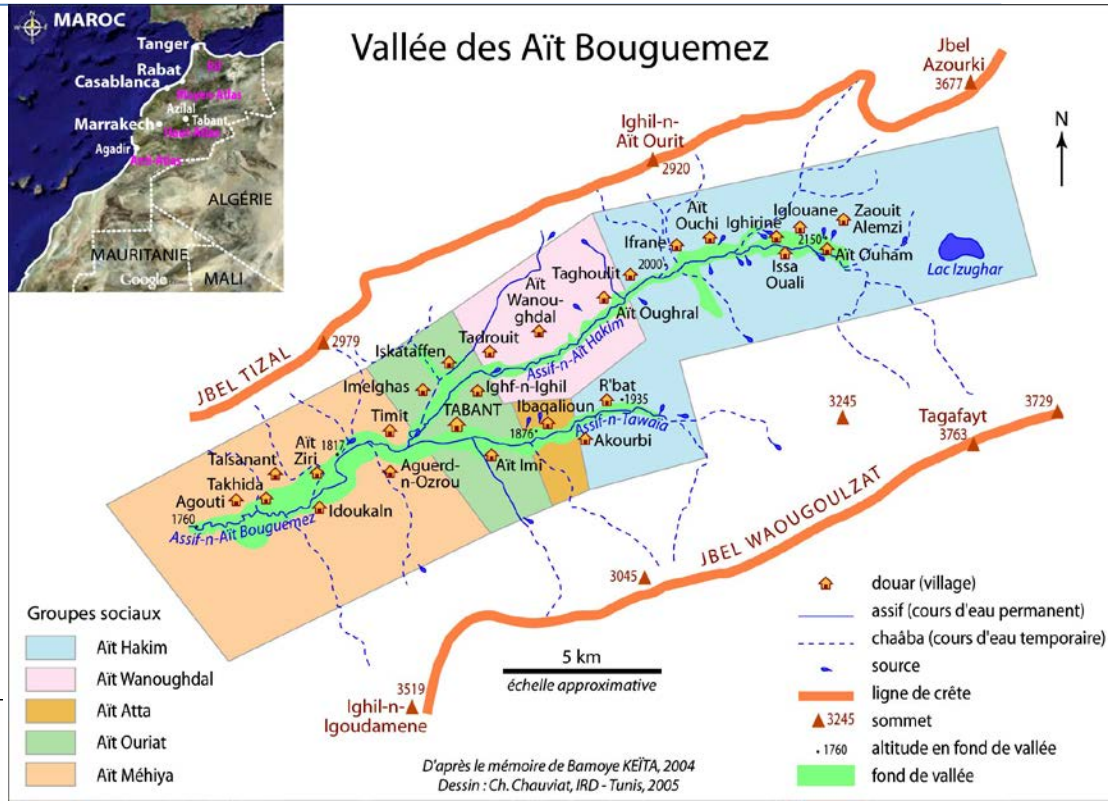

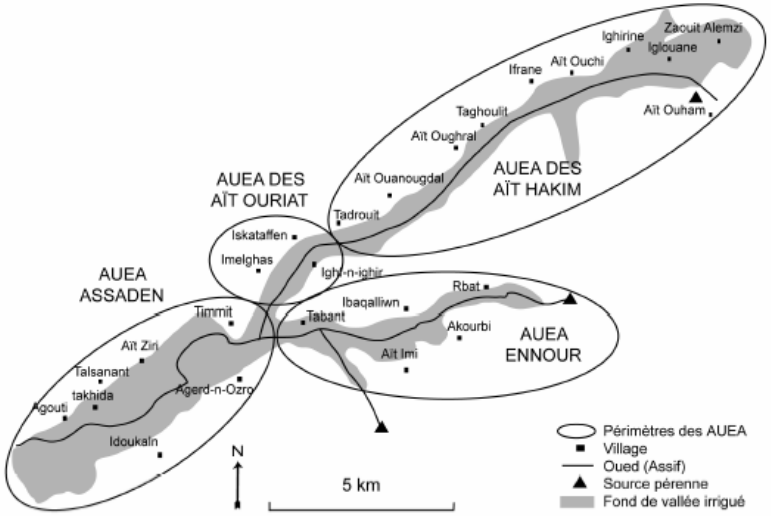

Préservation des ressources sur le long terme (1964 – 2002)

Lecture systémique de l'agdal :

- La **préservation** des ressources sur le long terme : permet la continuité des usages sur plusieurs générations
- Faire face à l'aléa saisonnier : **« trousse de sécurité »** en période de neige pour l'alimentation du bétail
- Le **façonnement d'une diversité de milieux et d'espaces-ressources** : territoire Agdal / territoire hors Agdal, complémentarité spatiale
- La **sécurisation** des droits (d'usage) et la gestion des conflits à propos des ressources

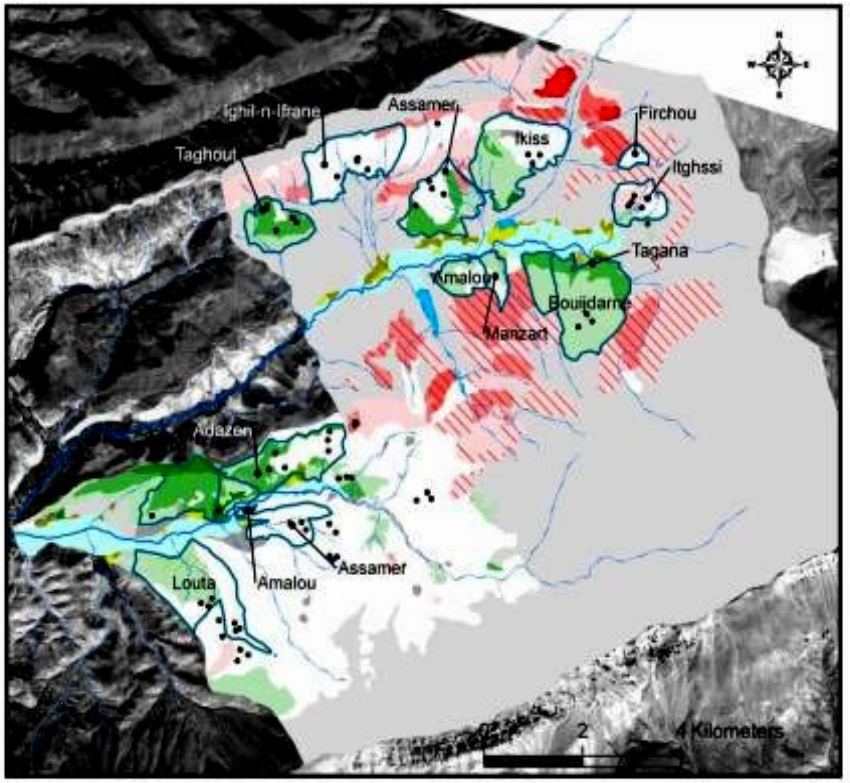

Changes in tree cover fraction

- -40 - -31
- -30 - -21
- -20 - -11
- -10 - -1
- 0
- 1 - 10
- 10 - 20
- 21 - 30
- 30 - 40

- Stable irrigated farming
- Stable village
- Extension of irrigated farming
- Extension of villages
- Non forest area
- Regeneration zone
- Deforestation zone
- Non forest area
- Forest agdal
- Field plots

L'Agdal et les mutations des montagnes marocaines

- **Crise écologique** : surpâturage, érosion, déforestation, changement climatique…
- **Crise des sociétés rurales**

  - **Démographie** (croissance, migrations et exode rural…)
  - **Ouverture sur le marché** et transformation des systèmes de production (agriculture et élevage spéculatifs, mutations pastorales…)
  - **Des inégalités sociales** et **territoriales** croissantes
  - **Intervention publique** :

Non reconnaissance légale de *l'Agdal* et des compétences gestionnaires des populations

Conflits de légitimité entre institutions coutumières et légalité nationale, exemple du refus de la mise en agdal en 2017 sur le plateau du Yagour

Découpage électoral

Arbitrage des *agdals* pastoraux sous tutelle de l'Autorité locale

Monopole technique du forestier en charge de la conservation des forêts et de la biodiversité

Les projets conduits au nom du développement durable (participatif) ne parviennent pas encore à la reconnaissance des savoirs et des pratiques locales

- **Crise des représentations** et des **croyances** (*jnouns*, tutelle des Saints, une forme d'islam populaire en déclin rapide, les jeunes à la recherche d'autres repères… les réseaux sociaux et les *fake news*)

Institut de Recherche pour le Développement FRANCE

Cas d'étude n° 2 : IGP « Argane » et bien commun

IGP : droit de propriété intellectuelle (OMC, ADPIC 1994), la ressource commune est **immatérielle** (savoir collectif à l'origine de la **réputation** du produit) mais repose sur du matériel (écosystème, techniques…). **Biens clubs** (possibilité d'exclusion facile) / CPR. Droit d'usage ouvert à un **collectif** et non à un individu.

IGP : perçues par les parties prenantes comme des **ressources communes territoriales** = facteur clé de leur réussite (Fournier et *al*., 2018), interdépendances et gouvernance collective, coordination multi-acteurs (privés/publics) au-delà du seul respect du cahier des charges, articulation de dynamiques sectorielles (filières) / construction territoriale pas toujours convergentes.

Intérêt d'une démarche IGP : objectifs diversifiés, diversité des trajectoires d'institutionnalisation et d'utilisation des IGP

Aspects **économiques** (VA, réduction de la pauvreté, marchés de niche), **environnementaux** (contribution à la préservation des ressources, biodiversité) et **socioculturels** (préservation et valorisation de la culture locale, identité).

Un outil pouvant avoir des répercussions importantes en termes de **développement rural** qui contribue au maintien et au renforcement de l'activité locale (tourisme responsable…).

Que va réellement changer ce processus de labellisation pour les divers acteurs d'une filière soumise à de rapides changements ?

Institut de Recherche pour le Développement FRANCE

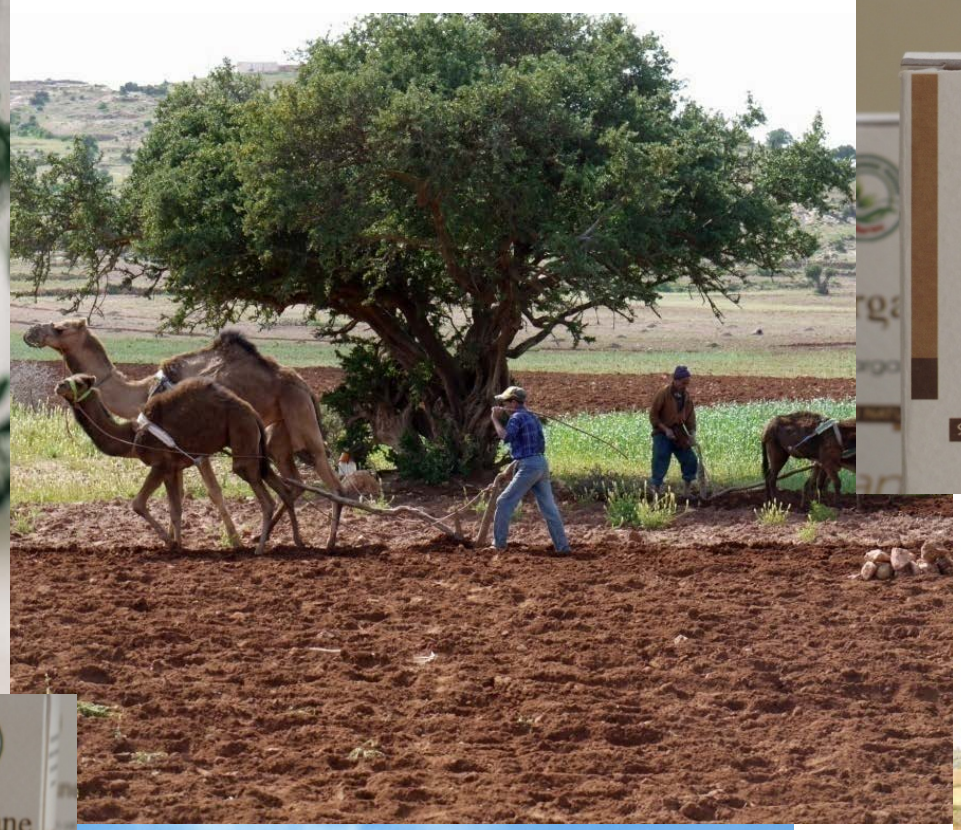

IGP
argane
Pure argan oil
SECRET DU NATUREL
IGP
argane
Pure argan oil
SECRET DU NATUREL

IGP
argane
Pure argan oil
SECRET DU NATUREL
Arganel
IGP
argane
Pure argan oil
SECRET DU NATUREL
Arganel

Le terroir est… (définition GT INAO/INRA)

1) un **espace** géographique délimité
2) où une **communauté humaine** a construit au cours de l'histoire
3) un savoir intellectuel collectif de production
4) fondé sur un **système d'interactions entre un milieu physique et biologique, et un ensemble de facteurs humains**
5) dans lequel les **itinéraires sociotechniques** mis en jeu
6) révèlent une originalité,
7) confèrent une typicité,
8) et engendrent une **réputation**
9) pour un produit originaire de ce terroir (et les hommes qui y vivent).

Le « terroir » de l'IGP « Argane » : toute l'arganeraie (plus de 800 000 ha)

Institut de Recherche pour le Développement FRANCE

Huile d'argan

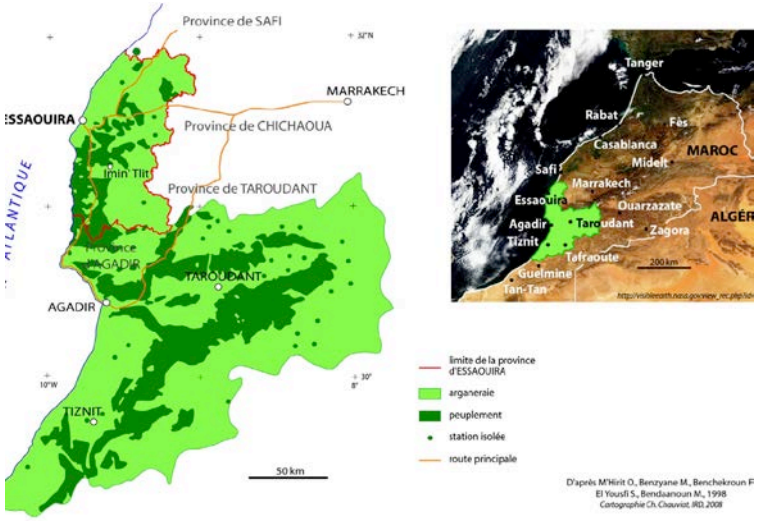

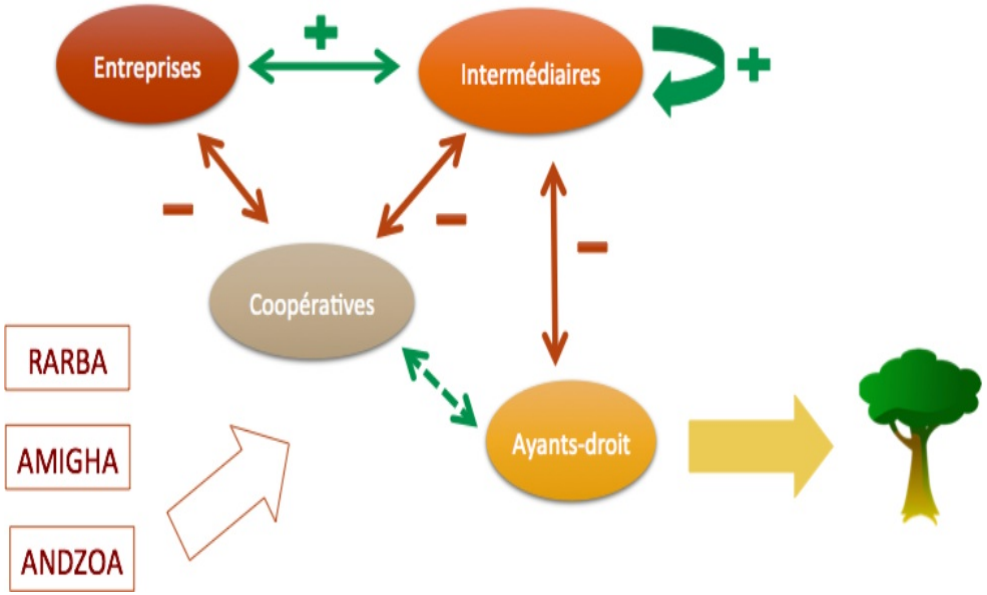

Schématisation de la filière argan dans la province d'ESSAOUIRA, acteurs, produits, territoires

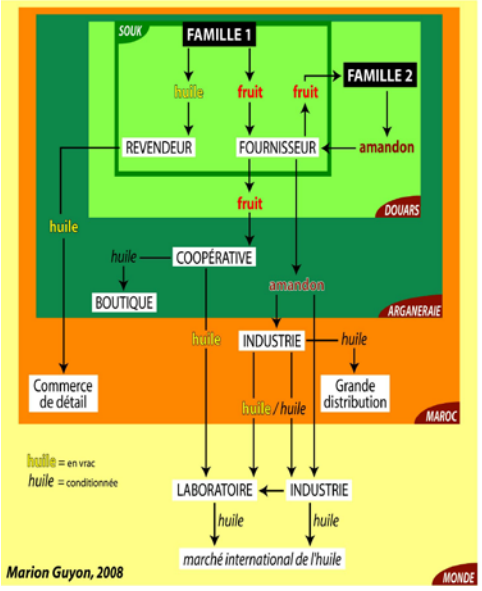

Principales exportations de l'huile d'argan dans le Monde

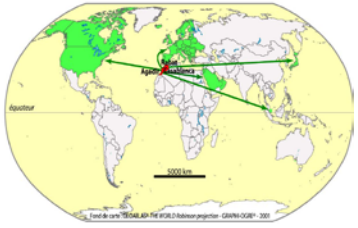

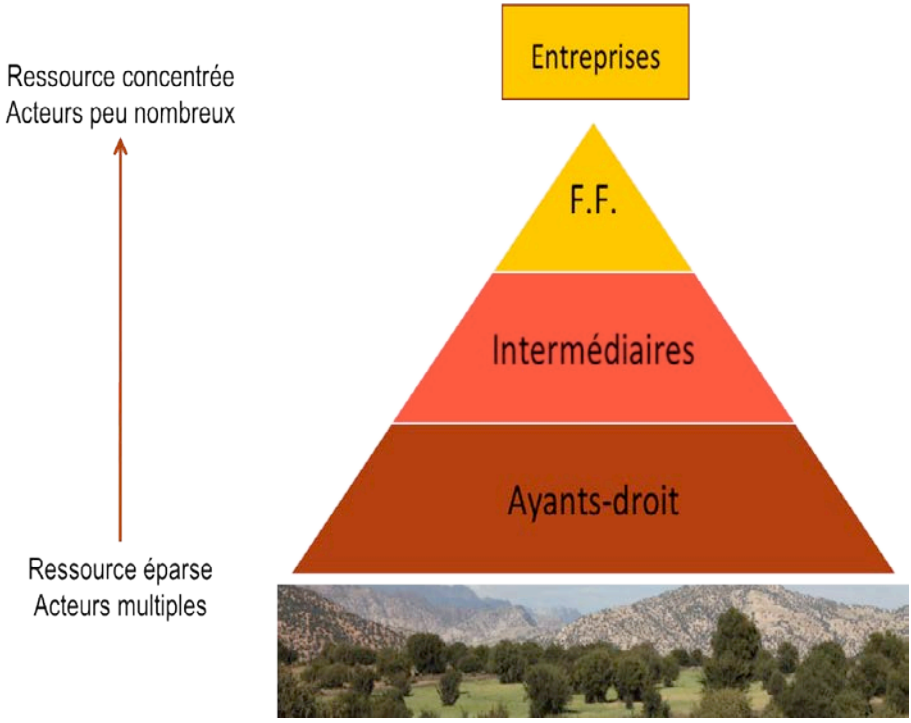

Quelques faits saillants sur les dispositifs

- **Diversité de dispositifs de valorisation des produits et des territoires** : labels (IGP, bio, équitable; ESS…), règlements internes (auto-certification, SPG…), évènements (foires…), réseaux d'acteurs, partage de pratiques, chartes informelles (agroécologie..), etc.
- Un dispositif répond à un **problème** : défense des producteurs, menace sur la ressource, accroissement de la valeur, de la maitrise…
- Un dispositif apparaît comme un **système de démarches convergentes** (ex : argan – RBA, coopératives, IGP, patrimoine immatériel UNESCO, PSE…)
- Il associe une **diversité d'acteurs** (producteurs, consommateurs, scientifiques, politiques; agence comme l'ANDZOA, RARBA…) et travaille l'appropriation
- Il **construit une communauté** qui met en lien les producteurs de la démarche et les usagers
- **Difficultés récurrentes** : concilier au sein d'un même dispositif différentes logiques (individuelles / collectives…), récupération (notables locaux…) / essoufflement des dispositifs, faibles niveaux *d'empowerment* et d'éducation des populations locales, réticences au « collectif forcé » / institué…

Institut de Recherche pour le Développement FRANCE

IGP « Argane » : les grandes étapes

- **Essor spectaculaire (boom) de la filière argan dès la fin des années 1990,** programmes d'appuis (UE…) à la création de coopératives (féminines), coopération décentralisée, INDH…
- A partir du **milieu des années 2000** : apparition des sociétés privées qui assurent aujourd'hui environ 80% des exportations d'huile cosmétique.
- **Janvier 2008** : loi 25/06 relative aux Signes Distinctifs d'Origine et de Qualité (SDOQ) pour les produits alimentaires agricoles et halieutique.
- **Avril 2009** : attribution de l'IGP « Argane » à l'AMIGHA (créée en 2006, GIE, UCFA, ANCA, ABSIM, Conseil Régional du Souss-Massa-Drâa).
- BO n° 5806 du 18 janvier 2010 : arrêté de reconnaissance de l'IGP.
- **25 février 2010** : inscription au registre de l'OMPIC (protection de la dénomination « Argane »). Depuis le 14/10/2011 : instruction auprès de la Commission Européenne (protection de l'IGP au sein de l'UE).
- **Novembre 2014** : inscription par l'UNESCO des savoirs locaux liés à l'huile d'argan sur la liste du patrimoine mondial immatériel « L'argan, pratiques et savoir-faire liés à l'arganier ».

Institut de Recherche pour le Développement FRANCE

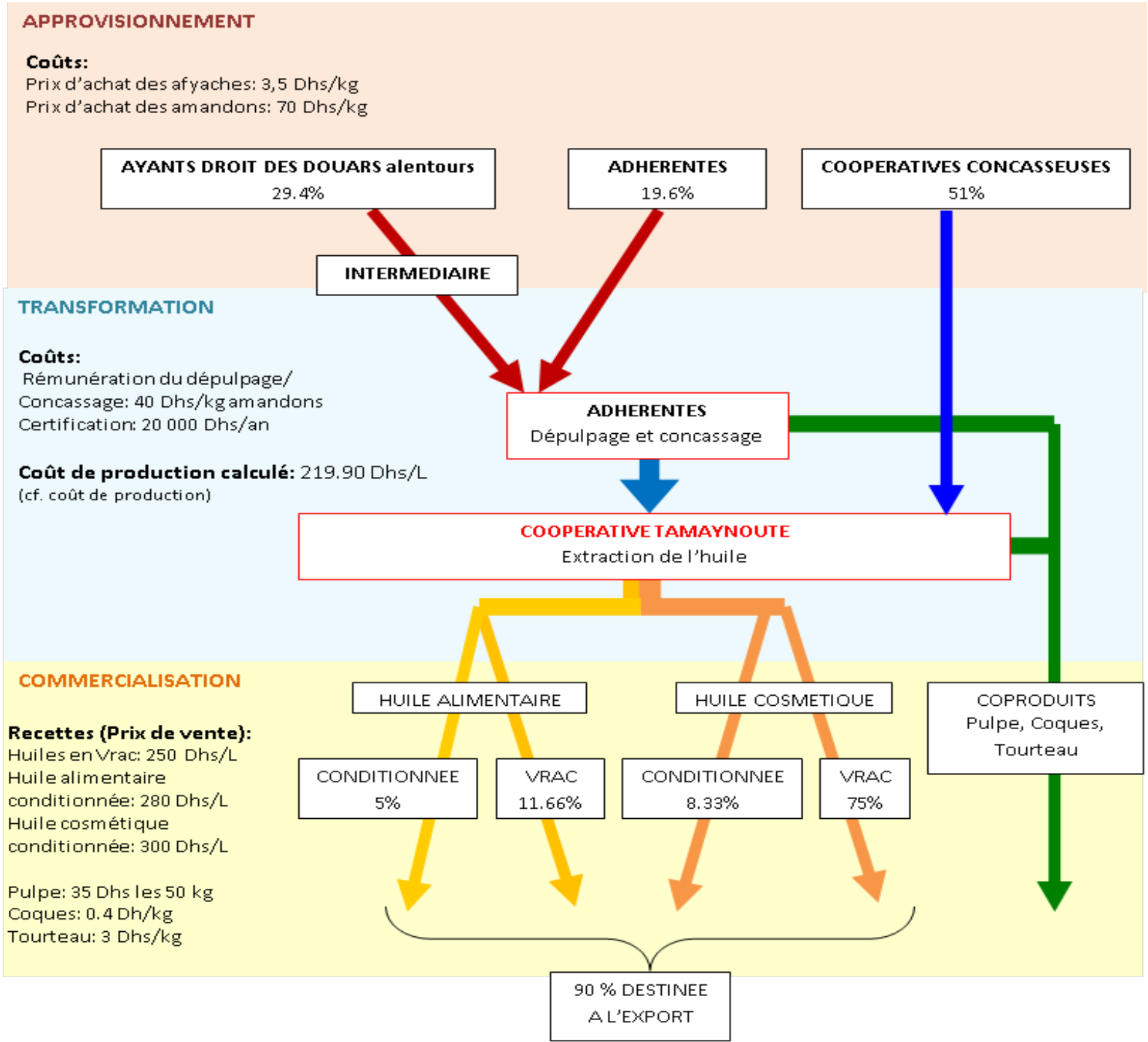
APPROVISIONNEMENT
Coûts:
Prix d'achat des afyaches: 3,5 Dhs/kg
Prix d'achat des amandons: 70 Dhs/kg
AYANTS DROIT DES DOUARS alentours
29.4%
ADHERENTES
19.6%
COOPERATIVES CONCASSEUSES
51%
INTERMEDIAIRE
TRANSFORMATION
Coûts:
Rémunération du dépulpage/
Concassage: 40 Dhs/kg amandons
Certification: 20 000 Dhs/an
Coût de production calculé: 219.90 Dhs/L
(cf. coût de production)
ADHERENTES
Dépulpage et concassage
COOPERATIVE TAMAYNOUTE
Extraction de l'huile
COMMERCIALISATION
Recettes (Prix de vente):
Huiles en Vrac: 250 Dhs/L
Huile alimentaire conditionnée: 280 Dhs/L
Huile cosmétique conditionnée: 300 Dhs/L
Pulpe: 35 Dhs les 50 kg
Coques: 0.4 Dh/kg
Tourteau: 3 Dhs/kg
HUILE ALIMENTAIRE
HUILE COSMETIQUE
COPRODUITS
Pulpe, Coques, Tourteau
CONDITIONNEE
5%
VRAC
11.66%
CONDITIONNEE
8.33%
VRAC
75%
90 % DESTINEE A L'EXPORT

Que peuvent en attendre les acteurs ?

Promouvoir une appellation, assimilable à une marque, capital de notoriété dans un contexte de diversification des produits et de forte concurrence, où d'autres marques existent déjà (Pierre Fabre, etc.).

Protéger l'argan sur les marchés internationaux en faisant reconnaître l'IG

« Argane » par l'OMC et l'UE.

Tout en soutenant l'agro-industrie tournée vers l'exportation, **empêcher la délocalisation de l'ensemble de la filière hors de la région**, berceau de l'arbre (« Pilier II » du Plan Maroc Vert). Objectif : création d'une valeur ajoutée, reconnue à travers les qualités du produit, sa traçabilité en liaison avec une localisation territoriale.

Amorcer un **cercle vertueux** pour « assainir » la filière et lutter contre les fraudes ou les contrefaçons.

Limiter la vente en vrac, favoriser le conditionnement sur place.

Amélioration de la **structuration de la filière** (FIMARGAN, collège des ayants-droit…).

Institut de Recherche pour le Développement FRANCE

Construction d'une «IG « Argan » et processus de patrimonialisation / appropriation / exclusion. Patrimonialisation endogène / exogène.

Efficacité et ambigüité d'une IG : capacités d'action collective des *stakeholders* / entre marché et patrimoine

Quid du modèle unique des coopératives ? Quelles autres formes d'action collective, plus inclusive et bottom-up ? Comment mieux laisser les populations choisir/construire leur propre modèle d'action collective.

Ambivalence de la ressource argan : à la fois patrimoine (familial / national / humanité, ayants-droit) et bien marchand.

Peut-on concevoir, de façon autonome, une gestion de l'arganeraie basée sur la notion de **patrimoine commun**, alors que les titulaires des droits d'usage et du patrimoine local sont largement exclus des processus en cours (marché de la matière première, intermédiaires, valeur ajoutée, certification, IG) ?

IG et autres formes de certification : commerce équitable, **labels bio** (exportation d'huile cosmétique).

Au niveau national : regain d'intérêt pour une huile entièrement produite à la main, mais avec des innovations (désinfection du moulin, filtrage mécanique…).

Institut de Recherche pour le Développement FRANCE

Adopter une posture critique

- **Sur la réalité** :
  - des terroirs, des produits de terroir et des patrimoines
  - de ceux qui les mettent en avant

- **Sur les processus en cours et leurs conséquences**
  - jeux d'acteurs et de pouvoir
  - équité dans la distribution de l'accès aux ressources, dans le partage des bénéfices (chaînes de valeur; amont/aval), fortes inégalités liées au genre, place et rôle des femmes rurales
  - renouvellement des ressources, qualité environnementale
  - relations États / communautés locales
  - géopolitique globale (IG vs marques et droits de propriété intellectuelle, OMC et accords TRIPS de 1994, CDB)

Institut de Recherche pour le Développement FRANCE

Discussion sur l'approche SSE / Ostrom et son application au Maroc

- **Positionnement théorique des travaux** : travail sur la propriété commune, sur la gestion communautaire, mais avec une approche finalement assez individualiste
- Cette perspective individualiste se retrouve aussi dans la manière d'appréhender la gestion durable des ressources naturelles ; souvent définie par des critères scientifiques et rationnels (analyse coûts-bénéfices de la coopération/défection…).
- Le « capital social » peut-il résoudre les problèmes posés à l'action collective. La création et le maintien du capital social dans ses composantes économique, sociale et culturelle sont coûteuses.
- Des facteurs de réussite de l'action collective trop nombreux et difficiles à hiérarchiser.

Institut de Recherche pour le Développement FRANCE

- L’existence d’un modèle explicatif basé sur des critères et qui fonctionne appliqué à plusieurs terrains ne signifie pas que les facteurs identifiés sont ceux qui ont effectivement conduit au résultat obtenu (corrélation n’est pas causalité).
- Difficultés pour articuler les analyses suivant les échelles de décision (du niveau international à l’échelle locale).
- Peu de prise en compte du contexte global et de la marge de manœuvre restreinte des Etats dans certains contextes ➔ manque une analyse de l’articulation des échelles locales/globales.
- Analyses ayant inspiré de nombreux programmes de développement dans les années 1980 et 1990 en termes de *Community Based Natural Resources Management* (participation, simplification des idées…) et des institutions internationales.

Institut de Recherche pour le Développement FRANCE

- Idée qu'il existe une « harmonie **»** ou un équilibre au sein des systèmes socio-écologiques :
  - Il y a une **tendance à voir la communauté comme un ensemble homogène** (défini par une unité spatiale, une structure sociale spécifique et des normes partagées) et à sous-estimer les relations de pouvoir au sein des communautés d'usagers.
  - Lorsque des conflits à l'intérieur des communautés sont relevés, l'idée souvent avancée est qu'une approche participative permettra de résoudre ces conflits grâce à des facteurs de solidarité permettant l'émergence d'un consensus.

En se focalisant sur la **(l'auto)gestion communautaire** des ressources naturelles, n'évince-t-on pas trop rapidement un acteur incontournable : l'Etat et la dimension politique qui lui est associé ?

Pluralisme méthodologique et interdisciplinarité : SSE, gestion adaptative (Berkes, Walker…), résilience / vulnérabilité/adaptation, Ostrom…. *vs* ASGE (Mermet, applications à l'arganeraie en 2009 et à la forêt dans la région de Midelt en 2018) / gestion patrimoniale (Ollagnon, médiations patrimoniales ex. des contrats GELOSE à Madagascar).

Institut de Recherche pour le Développement FRANCE

Publications sélectives

Articles

- Romagny B., Aderghal M., Auclair L., Hilbert H., Lemeilleur S. Communs en crise. Agdals, terres collectives, forêts et terroirs au Maroc. *Revue internationale des études du développement*, n° 233, 2018/1 : 41-61.
- Michon G., Romagny B., Auclair L., Deconchat M. Forest as Patrimonies? From Theory to Tangible Processes at Various Scales. *Ecology and Society*, 2012, 17 (3): 7 [on line]
- Auclair L., Baudot P., Genin D., Romagny B., Simenel R. Patrimony for Resilience: Evidence from the Forest Agdal in the Moroccan High Atlas Mountains. *Ecology and Society*, 2011, 16 (4): 24 [on line].
- Romagny B. L'IGP Argane, entre patrimonialisation et marchandisation des ressources. *Maghreb-Machrek*, 2010, n° 202 : 85-114.
-Romagny B., Riaux J. La gestion communautaire de l'eau agricole à l'épreuve des politiques participatives : regards croisés Tunisie/Maroc. *Hydrological Sciences-Journal-des Sciences Hydrologiques*, 2007, 52 (6), Special Section : Dryland Hydrology in Mediterranean regions : 1179-1196.

Chapitres d'ouvrages

- Aderghal M., Romagny B. "Terres collectives (Maroc)". In : Cornu M., Orsi F., Rochfeld J. (dir.), *Dictionnaire des biens communs*, PUF, collection « Quadrige », 2017, p. 1145-1147.
- Auclair L., Romagny B. « Agdal ». In : Cornu M., Orsi F., Rochfeld J. (dir.), *Dictionnaire des biens communs*, PUF, collection « Quadrige », 2017, p. 42-44.
- Romagny B., Boujrouf S., Ait Errays N., Benkhallouk M. « La filière « huile d'argan » au Maroc. Construction, enjeux et perspectives ». In Berriane M., Michon G. (dir.), *Les terroirs au Sud, vers un nouveau modèle ? Une expérience marocaine*, Rabat-Marseille, FLSH-Éditions IRD, 2016, p. 271-289.
- Simenel R., Romagny B., Auclair L. « Les femmes berbères gardiennes des secrets de l'arganier » : le détournement des pratiques locales. In : Guetat-Bernard H., Saussey M. (eds. sci.), *Genre et savoirs. Pratiques et innovations rurales au Sud*. Marseille, IRD Éditions, coll. « A travers champs », 2014, p. 179-200.
- Romagny B. « Dilemme du prisonnier et tragédie des communaux ». In : Bouamrane M. (coord.), Antona M. (coord.), Barbault R. (coord.), Cormier Salem M.-C. (coord.), *Rendre possible : Jacques Weber, itinéraire d'un économiste passe-frontières*. Versailles, Marseille, Quae-IRD-NSS, coll. Indisiciplines, 2013, p. 119-121.
- Aubert P. M., Romagny B. « De l'économie néo-institutionnelle et patrimoniale à la sociologie de l'action organisée ». In : Auclair L., Alifriqui M. (dir), *Agdal. Patrimoine socio-écologique de l'Atlas marocain*. Rabat, IRD-IRCAM (éds.), 2012, p. 245-281.
- Baron C., Petit O., Romagny B. « Le courant des « Common-Pool Resources » : un bilan critique ». In : Dahou T., Elloumi M., Molle F., Gassab M., Romagny B. (dir.), *Pouvoirs, sociétés et nature au Sud de la Méditerranée*. Paris, INRAT-IRD-Karthala, 2011, p. 29-52.
- Linck T., Romagny B. « Les pièges de la patrimonialisation. Les qualifications de l'origine et l'adaptation au changement global ». In : Dahou T., Elloumi M., Molle F., Gassab M., Romagny B. (dir.), *Pouvoirs, sociétés et nature au Sud de la Méditerranée*. Paris, INRAT-IRD-Karthala, 2011, p. 235-264.

Institut de Recherche pour le Développement FRANCE

Quelques ouvrages

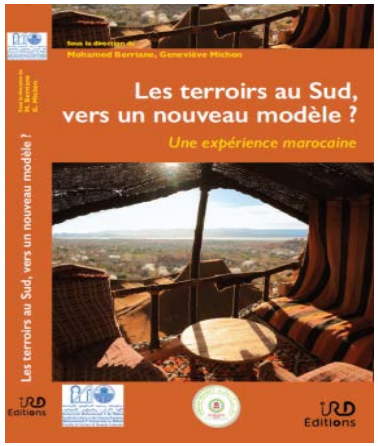

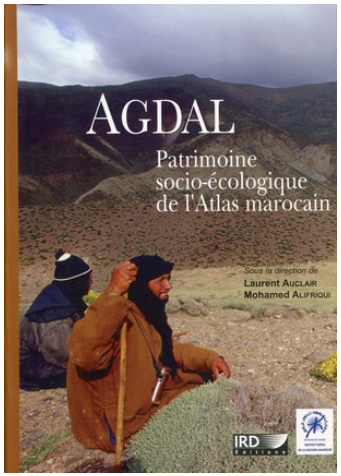

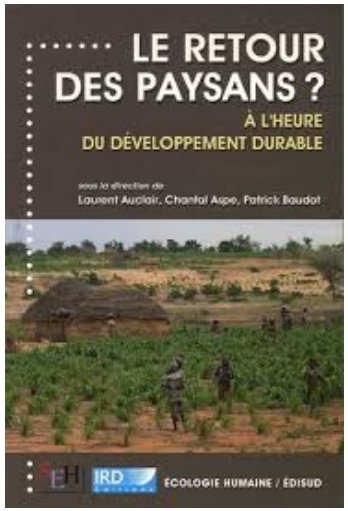

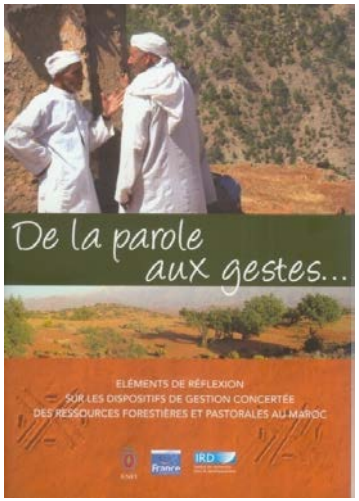

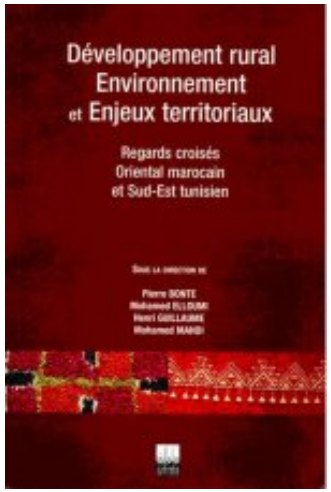

Institut de Recherche pour le Développement
FRANCE